

Flexanville

Mairie de FLEXANVILLE

Arrondissement de Rambouillet
Canton d'Aubergenville
Communauté de Communes
de Cœur d'Yvelines
3 rue de la mairie
78910 FLEXANVILLE
Tél: 01.34.87.23.05
Fax: 01.30.88.30.65

MARS
2017



Mail: mairie.flexanville@wanadoo.fr
Site : www.flexanville.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/03/2017

L'an deux mil dix-sept,
Le vingt-quatre mars à vingt heures quarante-cinq,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Didier SAUSSAY, Claudine RICOU, Roland FONTAINE, François LIGNEY, Stéphane BENYAMINE, Régine CENAC-MORTHE, Edite DA SILVA, Laurent ESCRIVA, Christian JAROSZ, Filipe MARTINS, Nadine PERRIN, Didier PIETTE, Florent SOULARUE.

Absente et excusée : Valérie PRAT, procuration à Laurent ESCRIVA

Monsieur Laurent ESCRIVA est désigné comme secrétaire.

Lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Nous passons ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRAVAUX

- **PLU**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter la validation du projet de PLU (bilan de la concertation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité valide le projet du plan local d'urbanisme.

INTERCOMMUNALITÉ

- **TRANSFERT DE COMPETENCE DU SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de délibérer sur le transfert de compétence du SDIS à Cœur d'Yvelines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de transférer cette compétence à compter du 01 janvier 2018.

- **ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE CŒUR D'YVELINES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de statuer sur le montant de l'attribution de compensation de Cœur d'Yvelines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte l'attribution de compensation de fiscalité d'un montant de 62 201.17 euros, et précise que ce montant sera inscrit dans le budget primitif 2017 au chapitre 73211.

DIVERS

- **RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN ESPACES VERTS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour le renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, renouvelle le contrat d'entretien des espaces verts à la société BERNOT.

- **CORRESPONDANTS DEFENSE ET TRANSPORTS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un nouveau correspondant « défense ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Filipe MARTINS correspondant « défense ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un nouveau titulaire pour le « syndicat des transports de Guerville ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Florent SOULARUE titulaire pour le syndicat de Guerville.

- **TAUX DES TROIS TAXES**

Considérant les propositions de la Commission des Finances pour le Budget Primitif 2017, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, il est décidé de ne pas augmenter le taux des trois taxes pour l'année 2017 comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,88%
- Taxe foncière bâti : 10,19 %
- Taxe foncière non bâti : 50,37%

- **FUSION SIERO (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région d'Orgerus) / SIEPRO (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région de Prouais)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la fusion du SIERO et du SIEPRO.

- **PARTICIPATION CITOYENNE**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par la gendarmerie d'une Participation Citoyenne de type « Voisins Vigilants ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de mettre en place ce dispositif.

- **SUBVENTIONS**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal, les demandes de subventions suivantes :

Le Souffle d'Orgerus, approbation avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Flex'en Fête, approbation avec 10 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

Marcq Energym, approbation avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Ecole de Rugby de Montfort l'Amaury, refus de la demande de subvention étant donné qu'il n'y a plus d'enfants de Flexanville licenciés.

Gymnastique Volontaire d'Orgerus, approbation avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Les Anciens Combattants d'Orgerus, approbation à l'unanimité.

Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale, approbation à l'unanimité.

Basket Club d'Orgerus, approbation avec 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

- **AUGMENTATION DES SALAIRES DES EMPLOYES MUNICIPAUX**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le salaire des employés municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le taux d'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) pour Maria Alves Teixeira (13 voix POUR et 1 ABSTENTION) et Emmanuelle Kervadec (à l'unanimité) et le coefficient multiplicateur du SMIC pour Delphine Leloup (à l'unanimité).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 10h à 12h.

Mardi : de 17h à 19h.

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h.